



Échos  
de l'AGA

2 mai

2015

---

Échos de l'Assemblée générale annuelle des membres de la Fédération  
des kinésithérapeutes du Québec, tenue à Trois-Rivières le samedi 2 mai 2015

Document  
officiel

## 1. Présentation des membres du Conseil d'administration 2015-2017

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Postes	Membres
Président (e) Vice-président (e) Directeur (trice) des finances Directeur (trice) de la formation continue Directeur (trice) des communications internes Directeur (trice) des communications externes Représentant(e) d'associations régionales	Francis Gilbert Alexandre Paré Karine W. Maisonneuve Jonathan Beaudin François Lalonde Claudia Labrosse Julie Desgagné
POSTES NON VOTANT	
Représentant(e) de l'A.K.R.E Représentant(e) de l'A.K.R.Q Représentant(e) de l'A.K.M.C.Q. Représentant(e) de l'A.K.E.Q. Représentant(e) de l'A.K.S.L.S.J Représentant(e) étudiants UQTR Représentant(e) étudiants ULAVAL Représentant(e) étudiants UMontréal Représentant(e) étudiants UQAC	Kathleen Gagné Doyon Linda Drolet Maryse Paradis Jérôme Bérubé Sabrina Hudon N/D N/D N/D Gabrielle Côté

### PERMANENCE - BUREAU

Directrice générale Technicienne en administration	Valérie Lucia Cécile Chevillon
---	-----------------------------------

### COMITÉ SYNDIC

Postes	Membres
Président (e) Secrétaire et recherchiste Directeur (trice) de l'accréditation <i>Plus 3 autres membres cooptés</i>	Jean François Gacougnolle Anik Villemure Pierre Boulay

## 2. Rapport des finances

### a. Présentation des états financiers 2014 et du budget du congrès 2014

Karine W. Maisonneuve propose l'adoption des états financiers 2014, secondée par Jolaine Tanguay.

*Les états financiers sont adoptés à l'unanimité.*

### b. Nomination de la firme de la vérification comptable

Mme Karine Whalen-Maisonneuve, secondée par Éric LeBouthillier, propose de demeurer avec la firme actuelle « Pharand, Massie, Turcotte et associés » pour la mission d'examen des états financier 2015 de la FKQ.

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

### 3. Proposition votée

Toute proposition doit, avant d'être en vigueur, être adoptée par le Conseil d'administration puis ratifiée par les membres en assemblée générale annuelle ou en assemblée générale spéciale convoquée à cette fin. La proposition présentée ici a d'abord fait l'objet d'une adoption par le Conseil d'administration, le 1er mai 2015.

Proposition en provenance de l'AKRE envoyée le 26 avril 2015

- Considérant que la Fédération des kinésiologues du Québec (FKQ) a déposé une demande de constitution en ordre professionnel à l'Office des professions du Québec (OPQ) en octobre 2013 comprenant essentiellement dans sa requête :
  1. La réserve exclusive du titre professionnel kinésologue;
  2. La réserve de deux activités professionnelles en exclusivité soit une première en évaluation et une deuxième en prescription;
  3. La réserve de trois activités professionnelles d'évaluation en partage avec les membres de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec et de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec où la réserve de chaque activité professionnelle doit toujours se situer dans le cadre du champ d'exercices propre à chacun des trois groupes professionnels;
- Considérant que le premier rôle et responsabilité d'un ordre professionnel est de contrôler la compétence et l'intégrité de ses membres;
- Considérant que la FKQ contrôle déjà les compétences de ses membres (environ 20 % des kinésiologues en exercice au Québec) par différents mécanismes de protection du public à sa portée et en fonction de ses ressources comme le processus d'accréditation à l'entrée (grade de premier cycle en kinésiologie sur la base de la présentation du diplôme et du relevé de notes, de la réussite de l'examen uniformisé et, par la suite, l'obligation de formation continue avec 30 crédits cumulés par cycle de deux ans);
- Considérant que la FKQ a déjà implanté un premier mécanisme de contrôle de l'intégrité en demandant le relevé de notes pour s'assurer de la validité du diplôme;
- Considérant le code de déontologie que tout kinésologue accrédité signe lors de son adhésion :

L'AKRE demande à la FKQ de mettre en place en 2015 les mécanismes nécessaires pour qu'en 2016 toute nouvelle personne membre accréditée de la FKQ qui y sera élue comme membre du CA de la FKQ soit soumis à un contrôle de son intégrité dans les semaines suivant son arrivée en se référant au chapitre 2 du document de la FKQ « Le kinésologue défini à travers son code de déontologie ».

Le président d'assemblée lit la proposition à voix haute. Elle est appuyée par Marc-Antoine Pépin.

*Julie Graham demande le vote.*

Vote pour : majorité

Vote contre : 0

Abstention de vote : 1

La proposition est adoptée à la majorité

(Détails complet de la discussion dans le PV de l'AGA 2015)

### 4. Vœux des membres

- Que le CA instaure un mécanisme pour réintégrer les anciens membres.
- Pour les prochains congrès, qu'on revienne à la base avec des formations qui poussent moins les spécialités des kinésiologues.
- Donner la possibilité aux présentateurs d'affiches scientifiques de présenter leurs affiches (5 minutes chaque).

- Valérie Lucia mentionne la présence de Marie-Claude Leblanc, nouvellement élue présidente de l'Alliance canadienne des kinésiologues.
- Que les membres du comité organisateur du congrès puissent avoir un remboursement de leur inscription au congrès.
- Trouver un moyen d'augmenter la participation au banquet.
- Que soient accréditées les formations continues offertes par des kinésiologues accrédités uniquement.
- Qu'il y ait plus de professeurs qui soient membres de la FKQ.
- Que ce ne soit pas seulement la FKQ qui fasse la promotion de la FKQ. C'est le devoir de tous.
- Concordia a créé un groupe Facebook pour faire la promotion de la FKQ, il serait souhaitable que cela soit répété via les autres universités.
- Souhait de supporter les étudiants dans leur préparation à l'examen.
- Dans le but de recruter plus de membres, étudier la possibilité d'envoyer un sondage pour voir la raison de non-adhésion.

#### **5. Date et lieu de la prochaine assemblée générale annuelle**

Le comité de l'AKSLSJ invite les congressistes au 28<sup>e</sup> congrès annuel de la FKQ qui se tiendra du 5 au 7 mai 2016 à l'Hôtel Delta du Saguenay Lac-Saint-Jean. Le thème du congrès est : Être dans l'action pour vivre pleinement. Il aura comme président d'honneur Pierre Lavoie.